



HAL
open science

Le modèle somalilandais à l'épreuve des élections de 2015 : Crise de légitimité ou approfondissement démocratique?

Géraldine Pinault

► **To cite this version:**

Géraldine Pinault. Le modèle somalilandais à l'épreuve des élections de 2015 : Crise de légitimité ou approfondissement démocratique?. 2015. hal-01379009

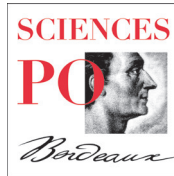
HAL Id: hal-01379009

<https://hal.science/hal-01379009>

Submitted on 11 Oct 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Observatoire des Enjeux Politiques et Sécuritaires dans la Corne de l'Afrique

Géraldine Pinault

Géraldine Pinault est docteure en géographie - géopolitique,
Institut français de géopolitique, Université Paris 8, Denis Diderot
geraldinepinault@hotmail.com

Note 9

Le modèle somalilandais à l'épreuve des élections de 2015 : Crise de légitimité ou approfondissement démocratique ?

Avril 2015

En collaboration avec



Et le soutien de



AVERTISSEMENT : Les propos énoncés dans les études et Observatoires commandés et pilotés par la Direction Générale des Relations Internationales et de la Stratégie ne sauraient engager sa responsabilité, pas plus qu'ils ne reflètent une prise de position officielle du ministère de la Défense.

*Note 9 - Le modèle somalilandais à l'épreuve des élections de 2015 :
Crise de légitimité ou approfondissement démocratique ?*

Cet Observatoire produit des notes d'analyses rédigées par des chercheurs français et étrangers sur les enjeux politiques et sécuritaires dans la Corne de l'Afrique. Il est cofinancé par le laboratoire *Les Afriques dans le Monde* (UMR du CNRS), Sciences-Po Bordeaux, et la Direction Générale des Relations Internationales et de la Stratégie (ministère de la Défense), en partenariat avec le Centre Français des Etudes Ethiopiennes (Addis-Abeba) et le Centre de Stratégie du Bassin d'Arcachon.

Les Notes précédentes sont disponibles en ligne sur le site Les Afriques dans le Monde, Sciences Po Bordeaux:

<http://lam.sciencespobordeaux.fr/fr/programme-recherche/observatoire-pluriannuel-des-enjeux-politiques-et-securitaires-dans-la-corne-de>

This Observatory publishes analyses of French and Foreign academics on Political and Security Issues in the Horn of Africa. It is co-funded by the laboratory Africas in the World (Les Afriques dans le Monde) - the Institute of Political Studies of Bordeaux (Sciences Po Bordeaux, University of Bordeaux) and the General Directorate of International Relations and Strategic Affairs (French Ministry of Defense), in collaboration with the French Center of Ethiopian Studies (Addis-Ababa) and the Centre de Stratégie du Bassin d'Arcachon (France).

Previous notes available online, Les Afriques dans le Monde, Sciences Po Bordeaux:

<http://lam.sciencespobordeaux.fr/fr/programme-recherche/observatoire-pluriannuel-des-enjeux-politiques-et-securitaires-dans-la-corne-de>

Coord. Jean-Nicolas Bach
Les Afriques dans le Monde
Sciences Po Bordeaux
Avril 2015

RÉSUMÉ

Fin avril 2015, le gouvernement du Somaliland annonçait officiellement le report des élections initialement prévues le 26 juin 2015. Une annonce sans surprise pour le jeune État dont les institutions ont laissé paraître leurs limites depuis l'instauration de la Constitution de 2001 et la mise en œuvre d'un régime original, mêlant la représentation clanique (Chambre haute) avec une représentation partisane (un multipartisme cependant réduit aux trois partis vainqueurs des élections locales et représentés au sein de la Chambre basse). Pour Géraldine Pinauldt, on peut désormais apercevoir le déséquilibre de ce régime hybride à la lumière des élections locales et nationales ayant eu lieu depuis 2002. Néanmoins, il ne s'agit pas de déconstruire de façon radicale un modèle qui demeure original, mais plutôt d'ajuster ses rouages afin d'éviter que le pays ne s'enfonce dans la crise actuelle. Dans ce sens, des propositions émanent d'institutions politiques informelles qui mettent en avant la créativité politique à l'œuvre dans ce jeune État.

Ce travail a été rédigé en avril 2015 à partir de recherches menées au Somaliland depuis plusieurs années et particulièrement à partir d'entretiens réalisés à Hargeysa et en Ethiopie en février et mars 2015. Je remercie les acteurs de la politique formelle et informelle qui ont bien voulu s'entretenir avec moi. Je remercie tout particulièrement Djama Ibrahim Djama pour ses commentaires et ses analyses éclairées. Je remercie vivement l'Observatoire pluriannuel des enjeux politiques et sécuritaires dans la Corne de l'Afrique, pour le soutien financier dont j'ai pu bénéficier lors de ce séjour. Je remercie en particulier son coordinateur, Jean-Nicolas Bach, pour ses commentaires toujours pertinents et les améliorations qu'il m'a aidé à apporter à ce texte.

Géraldine Pinauldt, avril 2015

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	9
1. Les institutions hybrides du Somaliland	11
<i>La mise en place d'un régime original : Shir Beeleed, Shir Qarameed et Constitution</i>	12
<i>Le tripartisme somalilandais</i>	15
<i>Retournees, jeunes et organisations internationales, vecteurs d'une normalisation politique ?</i>	16
2. Pratiques et enseignements du régime tripartite depuis 2002	18
<i>Les élections locales de 2002 : Première sélection tripartite</i>	18
<i>Les élections nationales de 2010 et la disparition d'UDUB</i>	18
<i>Les deuxièmes élections locales de 2012 : La montée de tensions</i>	19
<i>Les limites institutionnelles et politiques du régime somalilandais</i>	21
3. Les enjeux des élections de 2015	22
<i>Crise de légitimité du président sortant</i>	22
<i>Crise du régime hybride</i>	24
<i>Le Madasha Wadatashiga iyo Toosinta Qaranka Somaliland : Le SNM au secours de la nation ?</i>	25
<i>Les Guddi (comités claniques citoyens) : Des initiatives politiques populaires croissantes</i>	27
CONCLUSION : TRANSFORMER UN MODÈLE POLITIQUE ?	29
BIBLIOGRAPHIE	31
ANNEXE	33
LES PARTIS POLITIQUES SOMALILANDAIS DEPUIS 2012	33
UCID Xisbiga Caddaalada iyo Daryeelka ee Somaliland (justice and welfare party)	
L'éternel troisième	
WADANI, la Nation	
<i>Le nouveau venu</i>	
KULMIYE, Xisbiga Midnimada iyo Horumarinta Somaliland (Peace and Development Party - Unity)	
L'opposant historique devenu parti présidentiel	

INTRODUCTION

Depuis janvier 2015, la Commission nationale électorale¹ et le parti au pouvoir, Kulmiye, préparent les Somalilandais au report des élections présidentielles qui devaient se tenir le 26 juin 2015. Cet ajournement est désormais officiel et reporte les élections pour une période d'au moins un an. Depuis la remise du pouvoir aux civils par *Somali National Movement* (SNM)² en 1993, on compte désormais l'allongement de trois mandats présidentiels sur quatre.

Ce report intervient alors que le pays traverse, depuis les élections des Conseils locaux de 2012, une crise profonde du politique et de la confiance populaire envers le politique. Cette dernière élection a porté au pouvoir les trois partis nationaux pour les dix ans à venir³ et, largement contestée, soulève, tout comme les reports d'élections, la question des mécanismes institutionnels et des garanties institutionnelles de la démocratie. Quatorze ans après l'adoption, à 97 %, de la Constitution somalilandaise par voie référendaire, la construction endogène et originale du pays se trouve à un tournant : comment l'irréductible État, non reconnu par la communauté internationale, mais souvent présenté comme un modèle de démocratie et de paix dans la région va-t-il dépasser la crise. Quelles sont les ressources contenues dans la culture politique populaire et dans ces institutions inachevées ?

Le Somaliland tient bon. Après dix années de lutte contre le régime et l'armée de Siyad Barre et depuis sa déclaration d'indépendance en mai 1991, le pays renaît de ses cendres, panse ses plaies et établit les bases de sa reconstruction institutionnelle, matérielle et symbolique dans les années 1990. Il doit affronter dans les années 2000 une attaque à l'encontre de la principale ressource de son économie, le bétail exporté, suite à l'embargo imposé par l'Arabie saoudite. Alors que l'économie somalilandaise se stabilise après la levée de l'embargo saoudien, et après une alternance politique prometteuse aux élections présidentielles et législatives de 2010, le Somaliland traverse sa plus grave crise politique avec les élections contestées de 2012. Plusieurs manifestations d'ampleur – virant parfois aux émeutes - ont lieu depuis. Et même si ces mobilisations ne durent jamais plus d'une journée (en raison d'une forme d'autocontrôle d'un peuple hanté par l'état d'insécurité permanent en Somalie du sud dont il se revendique être le contre-modèle), elles révèlent une insatisfaction croissante de la population à l'égard de leurs gouvernants.

¹ Plus récemment, début mai 2015, la *Guurti* annonce l'allongement du mandat du président Silanyo. Peu avant, la Commission électorale nationale annonce lors d'une conférence de presse fin avril 2015 que l'enregistrement des candidats à la présidentielle prendrait fin en décembre 2015. Ces changements de calendrier sont fréquents en pré-électorale, invitant à se tenir informé sur d'éventuels nouveaux changements. Source : http://www.bbc.co.uk/somali/war/2015/04/150421_somaliland_election (consulté le 30/04/2015).

² Mouvement national Somali, mouvement de rébellion Isaaq contre le régime de Siyad Barré fondé à Londres en 1981, et qui participera à la chute du régime de Siyad Barré. Le mouvement a administré le Somaliland de sa déclaration d'indépendance en 1991 à la passation du pouvoir au président Mohamed Hajji Ibrahim Egal en 1993.

³ Cette crise ne saurait pour autant remettre en cause l'adhésion populaire au projet national somalilandais, et elle ne peut être considérée comme la conséquence directe de la non reconnaissance du Somaliland par la communauté internationale. Le Somaliland ne bénéficie en effet toujours pas d'une reconnaissance internationale officielle. L'État, brièvement indépendant en 1960 avant son rattachement à la Somalie du Sud, plaide néanmoins pour une telle reconnaissance depuis la chute du gouvernement central somalien en 1991. Le Somaliland, dont la capitale est Hargeisa, est néanmoins doté d'institutions qui peuvent être considérées comme celles d'un État indépendant, de fait.

Le triptyque « Paix, sécurité, recherche de reconnaissance » a longtemps été un message politique fonctionnel et suffisant tant que les crises venaient de l'extérieur : embargo ou bataille pour la reconnaissance internationale. Aujourd'hui, le pays est relativement stabilisé d'un point de vue économique⁴ et jouit régionalement d'une forme de reconnaissance *de facto* qui, si elle ne l'aide pas diplomatiquement, ne nuit pas à son existence. Mais la disparition des menaces extérieures conduit non seulement à l'ébranlement du triptyque sur lequel l'État s'était jusqu'ici construit, mais met également à jour la faiblesse des projets politiques des partis qui se sont succédés à la tête de l'État depuis 2003. Ainsi, si l'on réduit le champ d'analyse aux trois dernières années, c'est un pays en situation de blocage qui se dessine. Mais au regard de ses vingt-quatre années d'existence, la République du Somaliland reste une démocratie bien vivante avec des institutions en constante évolution et où les sujets fondamentaux de la démocratie sont ouvertement débattus. La crise actuelle représente sans doute une étape inévitable sur le chemin de la construction nationale et institutionnelle somalilandaise, mais aussi un défi de taille pour les partis à l'approche des prochaines élections.

La question est désormais de savoir comment les élites somalilandaises dans leur ensemble sauront renouveler le projet politique du pays. Il s'agit notamment d'éviter le piège du clanisme prédateur alors que le système somalilandais s'est précisément construit sur une reconnaissance du fait clanique et sur des institutions censées en préserver l'équilibre. Ceci ravive la question brûlante des tensions entre clanisme et nationalisme, et place aujourd'hui les partis devant l'urgence d'une innovation politique attendue par une population toujours acquise à la cause nationale. Fait révélateur de la nécessité urgente à repenser les modes de légitimation, un groupe d'anciens *mujahiidiin* du SNM historique – dont la plupart s'étaient éloignés de la vie politique – s'est récemment réengagé politiquement en réclamant une nouvelle conférence de réconciliation nationale et un gouvernement d'union nationale à l'issue du mandat de l'actuel président de la République, Ahmed Silanyo.

Cette note revient sur les enjeux électoraux de 2015 pour les habitants de ce petit État de près de quatre millions d'habitants. Cette réflexion sera aussi l'occasion de dessiner les grands traits de la construction en cours du champ politique somalilandais, les défis majeurs qu'il rencontre aujourd'hui et ses perspectives d'évolution.

Après vingt-quatre ans d'existence, les enjeux structurels majeurs du Somaliland sont les suivants : asseoir la souveraineté somalilandaise auprès de la communauté internationale ; faire coexister, dans un même esprit national lié par un destin commun, des clans dont certains ont une longue histoire de rivalité et débordent des frontières du territoire (ce qui passe notamment par le dépassement de l'idée selon laquelle Somaliland rime avec

⁴ Avec quelques paradoxes cependant : les Somalilandais ont longtemps dépeint leur pays comme ayant « une population riche et un État pauvre ». La crise économique mondiale qui a touché les transferts d'argent aux familles ainsi que l'entreprise privée vient nuancer cette affirmation. Depuis 2010, L'État commence à bénéficier de financements internationaux publics directs, alors que le lucratif secteur d'exportation de bétail décolle - les taxes y étant liées constituent aujourd'hui la première source de devises pour l'État somalilandais. Le dicton doit aujourd'hui être reconsidéré, voire inversé : « une population moins riche et un État moins pauvre ». De plus, la corruption avait longtemps fonctionné au Somaliland selon des logiques que l'on pourrait aussi qualifier de redistributives, comparables à celles d'un État providence, ou une forme de clientélisme égalitaire. Bien qu'il faille se garder de comparaisons trop hâtives avec le modèle d'État providence, il est certain que la lutte contre la corruption a pour conséquence le rétrécissement de la clientèle, générant ainsi des inégalités et le tarissement d'une source de revenus pour de nombreux acteurs et leurs « dépendants » qu'ils ne peuvent désormais plus entretenir.

*Isaaqiya*⁵) ; ou encore faire cohabiter des logiques de vote individuelles (*one man/women one vote*) avec les impératifs claniques et la gestion communautaire des territoires. Parallèlement, l'urgence pour la population somalilandaise consiste en un développement territorial équilibré, un meilleur accès à l'eau, la création d'une activité économique productive engendrant des emplois pour les jeunes, la lutte contre l'émigration clandestine et la corruption (que cette dernière se manifeste de façon financière ou en termes de cooptation professionnelle). Or, sur ces questions, la créativité somalilandaise est en berne et les ministères concernés semblent avoir délégué leur gestion aux différentes agences d'aide étrangères. À titre d'exemple, si l'économie du bétail est rétablie depuis 2009, les dispositifs qui permettaient à la population de ne pas subir de plein fouet les effets des crises économiques sont usés. De ce fait, la tolérance jusqu'alors accordée par la population envers certains dysfonctionnements politiques est aujourd'hui entamée. La participation volontaire à la construction nationale, telle qu'observée dans les années 1990 a également disparu : avant d'être capable de donner à nouveau à l'État, les Somalilandais attendent que celui-ci partage. Aussi, au-delà de la lassitude généralement observée lors des précédentes fins de mandats présidentiels et autres les critiques d'usage adressées au candidat sortant, les véritables enjeux de 2015 apparaissent comme relativement inédits.

Un retour sur la construction institutionnelle du Somaliland permettra tout d'abord de rappeler que le Somaliland est un État jeune qui n'a pas opté pour une forme de continuité administrative, mais a choisi de rebâtir par lui-même les fondations d'institutions qui lui sont propres. C'est un modèle unique d'un choix débattu et pesé, figurant une République hybride mêlant des institutions « modernes » avec la reconnaissance du clan comme acteur fondamental de la politique nationale. Ces éléments sont tous deux essentiels à sa stabilité et lorsque les élites institutionnelles perdent de vue ce projet national, la population s'organise pour faire durer le rêve. Une seconde partie reviendra sur les enjeux des élections de 2015 et les logiques à travers lesquelles elles révèlent les avancées et les défis de la construction du champ politiques somalilandais.

1. Les institutions hybrides du Somaliland

Suite à la contestation des résultats des élections des Conseils locaux de 2012 et la mise en cause de la Commission électorale nationale par une partie de la population et de la classe politique⁶, est mis en place le « Forum de consultation et de rectification⁷ de la Nation Somalilandaise » (*Madasha Wadatashiga iyo toosinta Qaranka Somaliland*). Cette réunion informelle est mise en place par d'anciens membres prestigieux du SNM, qui tous s'étaient retirés de la vie politique depuis la passation du pouvoir du mouvement armé aux civils en 1993. Inquiets devant ce qu'ils perçoivent comme l'absence de vision politique de l'ensemble

⁵ Les Isaaq représentent le clan majoritaire du Somaliland, c'est le clan du SNM et c'est également celui qui domine la vie politique du pays. L'intégration des autres clans dans le projet national est essentielle, et pourtant c'est bien souvent une politique de l'entre soi qui domine. Les autres clans sont, en ordre d'importance numérique : les Darod de l'est, soit les clans Harti Warsangeli et Dhulbahante frontaliers du Puntland, les Issa au nord-ouest, dans la continuité avec le territoire à Djibouti et les Gadaboursi à l'ouest. Le territoire Isaaq, à son tour s'étend au sud et à l'ouest en Éthiopie. Pour des analyses plus approfondies sur le rapport des clans Harti à l'État somalilandais, voir l'ensemble des travaux de Markus Virgil Hoehne.

⁶ Première contestation de cette ampleur en 10 ans d'élections libres au suffrage direct. En 2003, les résultats contestés des élections présidentielles avaient été portés devant la Cour Suprême. Pour les élections de 2012, cette même cour a refusé d'enregistrer la plainte déposée par les contestataires du résultat.

⁷ *Toosinta* dans le sens de rectification est l'acception choisie par les fondateurs du Forum. Le terme peut également être traduit par réveil. Le choix des fondateurs pour le premier sens a une forte connotation historique.

des élites politiques somalilandaises, la dérive de la vie politique et l'urgence à régler certains problèmes nationaux (notamment les pourparlers Somalie/Somaliland dont sont progressivement exclus les opposants et la société civile somalilandaise⁸), les *mudjaahidiin* du *Madasha* ont appelé pendant deux ans à la tenue d'une grande conférence nationale ou clanique tel que le pays n'en a pas connu depuis la conférence nationale d'Hargeisa en 1997. Ils proposaient d'aborder, en quatorze points, les questions sociales les plus urgentes et les améliorations à apporter au système législatif et institutionnel. Au-delà du contexte post-électoral dans lequel il faut bien entendu saisir cette manœuvre, l'interprétation de ce forum et son ajournement constant de la part des institutions et des élites politiques en place rappelle les grandes conférences claniques et nationales des années 1990 qui nécessitent, pour être comprises, un retour sur la construction politique et institutionnelle du Somaliland.

La politique somalilandaise telle qu'elle a été institutionnalisée entre 1991 et 2010 a connu une dissociation progressive des deux grandes composantes de son système hybride. La scène politique actuelle est en effet la résultante de deux processus non nécessairement contradictoires. D'une part, la partie visible qui est la politique officielle et institutionnelle, celle des partis, du gouvernement, des chambres. D'autre part, progressivement rendue inaudible par le vacarme médiatique, la vie politique qui s'organise spontanément au sein d'institutionnelles informelles en vue de « corriger » les errements de la République. Ces deux formes de politique, formelle et informelle, sont contenues dans la pâte clanique⁹ qui n'est ni formelle ni informelle, mais qui constitue indubitablement le ferment de toute forme de politique dans le monde somali et qu'il ne faut ni ignorer, ni sublimer. Aussi la véritable problématique qui tend ces deux pôles consiste à savoir quel est le meilleur système qui permettrait de faire coexister le modèle politique somali et ses institutions informelles dans un cadre acceptable aux yeux de la communauté internationale, unique cadre légal proposé pour l'administration des populations et des territoires dans le monde. Autrement dit, quel système permettrait au clan de ne pas devenir prédateur au sein de l'État ? L'État somalilandais cherche encore ses propres réponses à ces questions et se construit par tâtonnement.

La mise en place d'un régime original : Shir Beeleed, Shir Qarameed et Constitution¹⁰

Le système de représentation politique au Somaliland est le fruit de grandes tendances visibles dès les années 1990. Particulièrement à partir de l'adoption de la Constitution provisoire en 1997, la tension devient manifeste entre d'une part le système traditionnel, consensuel, fondé sur le compromis entre les clans à partir de grandes conférences claniques et nationales et, d'autre part le système dit moderne, associé au processus constitutionnel visant la construction d'une démocratie « à l'occidentale » et tendant à atténuer les particularismes locaux.

⁸ Après un long débat, les deux chambres votent en février 2012 deux amendements à la loi de 2003 interdisant la participation du Somaliland aux réunions somaliennes (JSL/GB/01/10/2003). La première rectification de la loi autorise le gouvernement à participer à toute conférence pouvant être bénéfiques au devenir du Somaliland et n'entrant pas en conflit avec la souveraineté du pays, la seconde autorisant la participation du gouvernement à la Conférence de Londres du 23 février 2012. Ces amendements n'obligent le gouvernement à aucune consultation du parlement pour sa participation. Néanmoins, pour la participation aux pourparlers avec la Somalie et le doute populaire sur les risques d'atteinte à la souveraineté du Somaliland auraient certainement nécessité de nouveaux votes par le Parlement.

⁹ En politique, le facteur clanique est un jeu d'échelles permanent et fait intervenir des groupes claniques de niveaux différents selon les enjeux considérés et leur position au sein de leur propre clan et dans le jeu national. Cette complexité ne nous permet pas d'entrer ici dans le détail des logiques claniques, mais nous tenterons plutôt d'en décrire le système de fonctionnement quand cela sera nécessaire. Pour une histoire détaillée du rôle des clans dans la construction des années 1990, voir Renders (2012).

¹⁰ Traduction : Conférences des clans, Conférence nationale et Constitution.

Pour résumer ce processus, on peut associer la première décennie à la concertation *via* de grandes conférences. La deuxième décennie peut quant à elle être perçue comme la tentative d'échapper aux mécanismes de concertation et de ne s'appuyer que sur le système constitutionnel. Enfin, la décennie 2010 ouvre à nouveau une porte au dialogue autour de l'hybridité d'un système qui, jusqu'alors, fonctionnait moins dans des logiques d'hybridité que selon des effets de balancier entre les systèmes de concertation collective et le système constitutionnel.

Le SNM avait participé à la chute du régime de Siyad Barre, après dix années de rébellion contre l'armée somalienne.¹¹ Ainsi, à l'issue de la grande Conférence de Bur'ó le 18 mai 1991, le SNM et les clans présents déclarent l'indépendance du Somaliland et sa désunion de la Somalie.¹² Dans un pays détruit et vidé de sa population commence alors la construction des institutions somalilandaises. Dans cette période de transition, la présidence est alors assurée par le président du SNM Abdulrahman Ahmed Ali Tuur¹³ et la vice-présidence par Hasan Isse Jama, numéro deux du SNM. En 1993, lors de la Conférence des clans du Somaliland à Borama, le SNM qui avait administré le nouvel État remet le pouvoir aux civils. Au bout de quatre mois de discussions, l'Assemblée composée de cent cinquante représentants des clans somalilandais adopte une première Charte nationale qui pose les bases de la République et de ses institutions. Un premier gouvernement civil est mis en place ainsi que les deux chambres formant le Parlement : la *Guurti* ou Assemblée des représentants claniques (composée des « anciens » - *clan elders*), et la Chambre des députés (ou Assemblée nationale).

Le premier président civil, Mohamed Hajji Ibrahim Egal est élu pour un mandat de deux ans au terme desquels il doit proposer une Constitution provisoire. En raison notamment des conflits encore présents sur le territoire¹⁴, son mandat sera prolongé d'un an et demi par le Parlement. Au terme de cette extension est convoquée la Conférence nationale d'Hargeisa (et non Conférence des clans comme celles de Bur'ó et de Borama) entre octobre 1996 et février 1997. Cette Conférence nationale réunit une Assemblée constituante de 315 représentants (cent cinquante parlementaires siégeant depuis 1993, rejoints par cent soixante-cinq délégués claniques). La Charte est remplacée par une Constitution intérimaire d'une durée de trois ans (qui sera prolongée deux fois jusqu'au référendum constitutionnel de 2001). Cette Constitution provisoire réaffirme le système présidentiel adopté à Borama, conforté par la personnalité du président Egal. Elle augmente le nombre des parlementaires à cent soixante-quatre en y incluant des minorités¹⁵ jusqu'alors absentes du débat public. L'Assemblée constituante procède également à l'élection du président dont le mandat est arrivé à terme : face à deux autres candidats, le président sortant, Egal, est réélu à 223 voix sur 315.

La Constitution provisoire prévoit également la durée des mandats : le président est élu pour cinq ans, tout comme la Chambre des représentants. La *Guurti* doit pour sa part être renouvelée tous les six ans. En revanche, les règles de transition en cas de vacance du président ou des membres des Chambres apparaissent ambiguës et le resteront dans la Constitution

¹¹Pour une histoire détaillée du SNM et de la guerre contre l'armée somalienne, voir Bradbury (2006) et Lewis (1994).

¹²Pour un examen précis des modalités juridiques de l'union du Somaliland et de la Somalie et de la validité de la désunion et de la recherche d'une reconnaissance au regard du droit international, voir Wiren (2014).

¹³L'actuel président Mohamed Ahmed Silanyo a présidé le mouvement de 1982 à 1990.

¹⁴Pour une chronique précise du conflit civil au Somaliland, et corrélée au reste du monde somali dans les années 1990, voir Fontrier (2012).

¹⁵Minorités non territorialisées ou d'une manière extrêmement locale.

de 2001 deux articles contradictoires régissent par exemple la période de transition en cas de vacance du pouvoir présidentiel, signe de la tension entre les promoteurs de chaque système¹⁶ : selon l'article 130 (4), la présidence intérimaire doit être assurée par le chef de la *Guurti*, alors que l'article 89 attribue cette fonction au vice-président.¹⁷ Si plusieurs élections législatives ont eu lieu depuis pour renouveler la Chambre des représentants, il n'y a jamais eu de renouvellement total ou officiel de la *Guurti* qui siège depuis 1993, bien que la plupart de ses membres actuels ne soient pas les membres d'origine (beaucoup sont décédés).

Ce qu'il faut retenir des débats de la Conférence d'Hargeisa de 1997 et de son issue, c'est le début de la transition d'un système représentatif des communautés (conférences, décisions négociées et communautaires¹⁸) vers un système de participation individuelle et populaire (élections au suffrage direct). C'est également le passage du système de consensus et de compromis collectif vers un système partisan et de patronage. Plutôt qu'une réelle hybridité du régime, on constate davantage une juxtaposition des modèles activés par les acteurs selon les besoins contextuels. Les deux systèmes semblent dès lors fonctionner en balancier plutôt qu'entremêlés dans les institutions, comme nous le verrons plus loin. Aussi, entre 1997 et 2001, les dits « modernes » gagnent une bataille sur les dits « traditionnels », comme l'explique Ibrahim Hashi (2009, p. 12) à propos de cette période :

« The need for grand clan conferences lessened and within a few years even calls for national conferences at difficult moments of constitutional crisis were vigorously denounced by the government as amounting to a rejection of the Constitution »

Faisant écho à cette citation, l'introduction du programme de son parti (l'UCID, voir plus bas), insiste sur l'existence d'une opposition entre engagement constitutionnel et consensus clanique :

« UCID had again fought strongly to implement the Constitution and the introduction of multiparty system to the country. Many Somaliland politicians were reluctant to introduce political parties at that stage. These politicians were willing to continue the system of Shir Beeleed. The system has the ingredients in hindering Somaliland government to make any decisive decisions for social development and progress »

L'article 9 de la Constitution établit le cadre général du système politique somalilandais. Il dispose que le système politique est fondé sur des principes de paix, de coopération, de démocratie et de pluralité des partis politiques. Le nombre des partis politiques est cependant limité à trois et la loi est chargée de définir ultérieurement les modalités de

¹⁶Généralement qualifiés de « traditionnel » pour l'un et de « moderne » pour l'autre. Cette différenciation est un peu simpliste dans le sens où elle instaure le modèle « importé » comme porteur de modernité et le modèle de concertation communautaire comme porteur d'archaïsme, ce qui apparaît trop caricatural. À cela une approche pragmatique est préférable. Le modèle dit traditionnel a permis la réconciliation des clans et des citoyens et la construction progressive des institutions, y compris celles qualifiées de « modernes ».

¹⁷ Souligné par Ibrahim Hashi Djama (2009), observateur et commentateur des évolutions législatives somalilandaises via son site somalilandlaw.com où il archive et commente les textes de loi et débats législatifs.

¹⁸Le positionnement de la communauté (le clan), et son ou ses représentants légitimes sont discutés et décidés en amont, au sein du clan. Le mode d'élection ou de nomination des représentants claniques varie selon les clans.

sélection de ces trois partis.¹⁹ Notons également l'interdiction constitutionnelle pour les partis politiques d'être fondés sur le clanisme ou le régionalisme. Les deux éléments notables de cet article constitutionnel concernent donc le multipartisme limité à trois partis et la prohibition des partis claniques. Sur le papier, la limitation à trois partis offre une garantie au respect de la pluralité des clans au sein de chaque parti et à l'interdiction constitutionnelle pour un parti d'établir un programme clanique, les intérêts des clans étant représentés au sein de la *Guurti* (Chambre des anciens). Une distinction claire en matière de représentation est donc établie : trois partis représentent la population somalilandaise à la Chambre des représentants, alors que les clans se trouvent représentés à la *Guurti*.

La Constitution fut largement approuvée par voie de référendum (97 % des votants) en 2001. Elle conduit aux premières élections au suffrage universel : les élections locales de 2002, date à partir de laquelle les partis politiques jusque là inexistant voient le jour.

Le tripartisme somalilandais

La loi de régulation des organisations politiques et des partis politiques de 2001 détermine le mode de sélection des partis politiques.²⁰ Première étape pour devenir l'un des trois partis politiques (*Xisbi siyaasadeed*), les organisations doivent s'enregistrer auprès d'une commission chargée de valider la réalité de ces organisations politiques (*Urur siyaasadeed*). Au cours d'une période de trois mois, ces organisations politiques encore temporaires doivent satisfaire un certain nombre de critères prouvant leur conformité et leur adhésion au projet national. Elles doivent réunir un minimum de 500 adhérents dans chaque région du pays.²¹ A l'issue de ces trois mois, les organisations remplissant ces critères sont autorisées à concourir aux élections des Conseils locaux. Ce sont les résultats de celles-ci qui permettront de sélectionner les trois partis politiques autorisés à concourir aux élections nationales (présidentielles et législatives) pour les dix années suivantes.

Ce système tripartite trouve son origine dans la volonté d'hybridité des institutions somalilandaises et la construction d'institutions qui soient émancipées à la fois d'une tentation dictatoriale (rejet du monopartisme) et d'une tentation clanique. Le resserrement du nombre des partis entend ainsi éviter la multiplication des partis à base clanique.

En effet, le contre exemple est tout proche : dans le sud somalien, qui pourtant n'a encore connu aucune élection au suffrage universel, on comptait pour les élections de 2012 une vingtaine de partis (qui n'ont néanmoins officiellement aucune base clanique).

L'un des principaux intérêts de ce système est qu'il confère aux élections locales une dimension nationale. Il permet également d'éviter la multiplication des partis (notamment

¹⁹La loi de 2001 définira le droit des élections présidentielles et des Conseils locaux (Xeer Lr. 20/2001) et sera amendée 5 fois entre 2009 et 2012.

²⁰ Xeer Lr. 20/2001

²¹ Conformément à la loi d'autonomie des régions et districts du Somaliland (Xeerka Lr. 23/2002), le Somaliland possède 6 régions, à savoir Maroodijeeh (chef-lieu : Hargeisa, 10 districts), Togdheer (Bur'o, 6 districts), Sanaag ('eerigabo, 10 districts), Awdal (Borama, 5 districts), Sool (Laas'anod, 6 districts) et Saahil (Berbera, 5 districts). Par rapport à l'administration régionale datant de la période somalienne, 1 région et 19 districts ont été ajoutés sous Egal (le statut des nouveaux districts n'étant pas encore entériné.). En 2007, à quelques mois de la date prévue des futures élections présidentielles, le président Riyale introduit une modification contestée à cette loi. 6 nouvelles régions et 16 nouveaux districts sont proclamés, dont le statut réel n'est toujours pas clair.

sur des bases claniques) et le morcellement de la vie politique qui pourrait en découler. Cela confère une certaine stabilité non seulement à la Chambre des représentants, mais également au sein du gouvernement. Néanmoins, ses inconvénients sont nombreux tout comme les défis auxquels le régime doit aujourd'hui faire face.

Retournees, jeunes et organisations internationales, vecteurs d'une normalisation politique ?

Comme pour un certain nombre d'États en développement, d'une forme d'acteur non-politique concoure discrètement à transformer le système de l'intérieur et à l'orienter vers une harmonisation des pratiques administratives et politiques. Ces acteurs trouvent au Somaliland une « société civile » en phase avec ces nouvelles pratiques et participent à son renforcement.²² Ce triptyque Organisations internationales/Retournees/jeunes va déséquilibrer le système vers plus de « modernité ».

En cette étape de mue en effet, l'absence de lignes partisans claires (puisqu'en gestation), rend le pays et ses élites particulièrement sensibles à la gestion technocratique de l'État. Comme l'ensemble des pays en développement, il représente un terrain particulièrement favorable aux organisations internationales et ONG qui promeuvent une forme de mise aux normes de la gouvernance. On peut voir cette ingérence de la communauté d'aide comme un frein à l'émergence d'idées endogènes.

Les programmes internationaux financés dans l'optique d'une amélioration du fonctionnement de l'administration et de certains services sont appliqués dans des projets par des Organisations non gouvernementales (qui peuvent s'inscrire dans tous les ministères²³). Au Somaliland, on peut faire le constat, tout comme Maxamed Xasan Gaani (2005), du transfert de pouvoir qui s'effectue de manière tacite voire forcée²⁴ entre les ministères et les ONG, gênant ainsi la formulation par le gouvernement de politiques sectorielles adéquates et surtout endogènes. Les ONG mettant en place ces programmes, présentes dans les locaux des ministères, apportant le financement des projets et des fonctionnaires y travaillant, peuvent être comparées à des Bernard l'Hermites : les ministères, sans financements, forment des coquilles vides dans lesquelles ces organisations trouvent une justification à leur existence.

Le fait que le Somaliland ne soit pas reconnu donne un éclairage plus intense à des relations État/ONG ou État/OI qui existent ailleurs²⁵ et depuis longtemps. Le Somaliland étant de surcroît le territoire le plus stable de l'ancienne Somalie, il permet aux OI et aux ONG internationales de réaliser les projets développés pour l'ensemble de la région.²⁶ En effet, ayant leur siège à Nairobi et déployant leurs activités au Somaliland et au Puntland, ces organisations ne sont généralement pas présentes en Somalie du Sud où la plupart des projets sont fictifs.

S'il ne s'agit pas d'acteurs politiques à proprement parler, ils ont un impact fort sur la chose

²²Voir Laetitia Atlani-Duault (2005) pour un exemple précis des mécanismes de la mise en place de cette société civile dans l'Asie centrale post-soviétique.

²³Cela peut aller de la nécessaire normalisation des pratiques vétérinaires (suite à l'embargo sanitaire saoudien) par une série d'acteurs internationaux, régionaux et d'ONG, à l'amélioration du droit du travail (dans le cadre d'un programme de l'OIT) pour n'en citer que quelques-uns.

²⁴Forcée dans la mesure où ce sont bien souvent ces programmes qui permettent de payer les salaires des fonctionnaires.

²⁵ Ferguson, 1994.

²⁶Concourant au passage à une forme d'harmonisation des pratiques et des programmes entre Hargeisa et Mogadiscio.

politique dans la mesure où l'harmonisation des pratiques vide les actions de leur sens politique, et ainsi la capacité des États à mener des politiques sectorielles sur des objectifs qui leurs sont propres. Les projets sont mis en place parfois clé en main, et refuser ces projets reviendrait à se priver d'une source de financement importante (qui permet de payer les fonctionnaires nationaux, la construction de nouveaux bâtiments au ministère et dans les régions, des équipements et des formations). Les programmes de ces organisations internationales s'intègrent à merveille dans la schizophrénie ambiante et conçoivent des programmes qui seront bien souvent difficiles à articuler avec les réalités sociales.²⁷

Ces « normalisateurs » trouvent dans la société somalilandaise des relais désireux d'une normalisation des pratiques politiques et administratives. Une partie de la diaspora (entendre par là les *returnees*, rentrés de pays occidentaux) rencontre certaines aspirations d'une partie de la jeunesse. En effet, cette dernière, nourrie de l'influence massive de la *soft power* occidentale, revendique un discours plaçant le clan dans une sociologie de l'évolution qui le décrit comme une forme archaïque d'organisation sociale et politique et le voue à disparaître.

On ne peut toutefois réduire la diaspora à une personne sociale unique. L'utilisation du terme diaspora (*Qurbajoog*) est plurielle et peut recouvrir des réalités assez différentes. En termes géographiques le terme désigne généralement la diaspora dans les pays occidentaux, mais peut également désigner la diaspora à un sens plus large, incluant la diaspora établie dans la péninsule arabique, donc porteuse de cultures politiques différentes. On parle rarement de diaspora pour nommer les communautés installées d'autres pays de la Corne de l'Afrique, même situées hors de leur territoire clanique ou hors territoire somali. D'autre part la diaspora peut indiquer à la fois des personnes « définitivement » revenues au Somaliland mais ayant vécu plusieurs décennies à l'étranger, comme des personnes installées à l'étranger et ne venant que rarement, en vacances, au pays, ou encore des personnes en circulation migratoire permanente, et établissant un trait d'union permanent entre les communautés nationales et les communautés en diaspora.

La population somalilandaise et particulièrement les communautés Isaaq et Darood (Warsangeli et Dhulbahante) du Somaliland sont disséminées dans le monde depuis le XIX^e siècle, formant depuis lors une (ou des selon les époques et les problématiques) communauté en diaspora, maintenant des liens effectifs entre leur territoire d'origine et leur territoire d'accueil. Dès l'origine cette diaspora n'a cessé d'avoir un rôle actif dans la politique somalilandaise, qu'il s'agisse des évolutions du protectorat britannique, des revendications d'indépendance, ou plus récemment de la formation du SNM²⁸ et du financement de la rébellion²⁹, et aujourd'hui à un niveau inattendu.

Aujourd'hui du point de vue d'une idéologie politique affichée, seul le parti UCID revendique depuis son origine sa parenté avec les Socio-démocrates-chrétiens d'Europe du nord dont sont issus ses fondateurs. Aussi, plus qu'une influence politique (on ne peut résumer la diaspora à un unique positionnement politique et la diaspora peut être découpée selon les mêmes lignes de fracture que le reste de la société somalilandaise), l'apport principal de la

²⁷Pour une description des mécanismes de la normalisation et de cette forme de transfert de pouvoir, décrit par le prisme du commerce d'exportation de bétail, voir Pinauld 2014.

²⁸Deux groupes sont à l'origine de la fondation du SNM et ont été formés par la diaspora à Londres et en Arabie Saoudite.

²⁹ Depuis la fin des années 1970 deux mouvements d'opposition existent au Royaume Uni et en Arabie Saoudite qui aboutiront à la création du SNM en 1981 à Londres.

diaspora dans la vie politique somalilandaise se traduit par une influence plus transversale et plus diffuse en terme de pratiques politiques et de gouvernance. On voit comment ce triptyque fait également pencher l'équilibre vers plus de « modernité », et peut être moins de créativité.

2. Pratiques et enseignements du régime tripartite depuis 2002

Les élections locales de 2002 : Première sélection tripartite

La première sélection des organisations politiques autorisées, entre fin 2001 et mi-2002 connaît plusieurs réajustements. Une première étape accorde ce statut à 5 des 7 organisations temporaires, mais la compétition est ré-ouverte, permettant aux deux perdantes de retenter leur chance et surtout à deux nouvelles organisations de s'inscrire dans la course - parmi celles-ci se trouve Kulmiye, le parti de Ahmed Mohamed Mohamud Silanyo, l'actuel président du Somaliland. Les élections des Conseils locaux de décembre 2002 portent finalement au rang de partis politiques (*Xisbi*) les trois organisations (*Urur*) suivantes : **UDUB** (le parti du défunt président Egal et du président Dahir Riyale³⁰), **Kulmiye** (le parti de l'ex-SNM Silanyo qui démissionne du gouvernement de Egal pour fonder son parti³¹) et **UCID** (le parti du *returnee* Faysal Ali Warabi). (voir encart en Annexe).

Entre 2002 et 2012 ces trois partis n'ont pas eu à remettre leur statut en jeu. Les échéances intermédiaires auxquelles ils ont été autorisés à concourir ont été les élections présidentielles de 2003 qui ont porté le candidat de UDUB, vice-président du défunt président Egal et président par intérim, à la présidence : Dahir Riyale Kahin, un Gadaboursi.³² Son élection offre une garantie à la communauté internationale que le système tripartite somalilandais fonctionne et permet de s'émanciper de la politique clanique. Elle marque également la réussite et l'effectivité de l'amnistie générale déclarée dès 1991 afin d'éviter les règlements de compte envers les clans ayant collaboré (parfois très étroitement) avec le régime de Siyad Barre dans la guerre ouverte contre le clan Isaaq.³³

Les élections nationales de 2010 et la disparition d'UDUB

Les élections présidentielles de 2010 représentent une rupture pour UDUB qui échoue face au Kulmiye d'Ahmed Mohamed Silanyo et reçoit la seconde place aux élections législatives. Cette défaite est vécue comme une véritable humiliation pour UDUB, premier parti enregistré du pays, dont le fondateur et premier dirigeant était Mohamed Hajji Ibrahim Egal, président du Somaliland entre 1993 et son décès en mai 2002, et parti présidentiel à partir des élections de 2003 ayant porté l'ancien vice-président de Egal, Dahiir Kahin Riyale, à la présidence du Somaliland. La défaite électorale conduit par ailleurs l'ancien parti présidentiel

³⁰Mohamed Hajji Ibrahim Egal, président du Somaliland de 1993 à son décès en mai 2002. Dahir Riyale Kahin, président du Somaliland de 2002 à 2010.

³¹Député de 1993 à 1997, il sera ministre des Finances de 1997 à 1999 puis Ministre du Planning de 1999 à 2001.

³²Égal, en dépit de nombreuses critiques adressées à sa politique, reste dans la mémoire collective comme l'homme fort du Somaliland, fin stratège politique faisant passer une vision nationale devant les intérêts claniques, qui peut être comparé à un « Charles de Gaulle » somalilandais.

³³Il doit être noté à ce sujet que parmi les nombreuses critiques dont le président Riyale sera l'objet durant son mandat et pendant la campagne électorale de 2008-2010, frôlant parfois la limite de la déontologie journalistique, seules de très rares mentions sont faites à son passé en tant que chef du *National Security Service* à Berbera sous Siyad Barré, pendant les années 1980. L'amnistie est effective. La boîte de Pandore est refermée, même si les stratégies claniques sous-jacentes tiennent compte de la position relative du clan du président dans le jeu somalilandais.

à une profonde crise interne. En effet, après la passation de pouvoir de Dahir Riyale à Ahmed Mohamed Silanyo s'engage au sein d'UDUB une longue guerre de succession. Au moment de l'enregistrement des partis et organisations politiques pour les élections locales de 2012, UDUB est encore divisé et ne parvient pas à réunir les conditions lui permettant de concourir. Aussi, après dix ans d'existence et de règne, UDUB disparaît de la scène partisane. Ses membres, parmi lesquels des élus siégeant au Parlement, soit se répartissent dans les autres partis, soit restent sans étiquette, soit démissionnent. Les défections s'accroissent suite à l'annonce de la non-participation du parti aux élections locales, plusieurs cadres et candidats à la présidence du parti décidant de quitter l'organisation. On trouve parmi ceux-ci, Jamal Ali Hussein, qui rejoint le parti UCID dont il devient le candidat pour les présidentielles de 2015, ou encore Ali Mohamed Waran'ade, dernier *chairman* de UDUB, qui occupait depuis 1993 des postes clés aux côtés d'Egal et qui rejoint la nouvelle organisation Wadani quelques semaines avant les élections (Wadani obtiendra par la suite le statut de parti politique). Devenu depuis ministre de l'Intérieur Ali Waran'ade revendique désormais son appartenance au Kulmiye.

Les deuxièmes élections locales de 2012 : La montée de tensions

La période 2012-2015 se caractérise par un emballement du système découlant de l'inachèvement institutionnel et du penchant trop prononcé en faveur du système partisan. L'assurance des leaders des partis formés après 2001 leur ont fait oublier leurs origines : le Somaliland est issu de la lutte contre un régime Somalien qui, tout en déniait officiellement le rôle politique des clans, n'a cessé de les manipuler à des fins politiques. Le Somaliland au contraire trouve ses origines dans la reconnaissance du clan comme acteur politique majeur. En choisissant de donner au clan une capacité d'action politique visible, le SNM et ses successeurs ont construit la paix post-1991 sur plus d'une décennie de négociations inter-claniques. Mais le constitutionnalisme et le système partisan ont progressivement contribué à repousser la politique des clans dans l'ombre. Les élections de 2012 vont cristalliser les tensions et faire apparaître les limites de l'inachèvement législatif.

Le 28 novembre 2012 se tiennent les secondes élections des Conseils locaux. Ces élections, on l'a vu, permettent de désigner les trois partis politiques pouvant concourir aux élections nationales pour les dix années qui suivent. Depuis 2002, ces trois partis (*Xisbi*) étaient UDUB, Kulmiye et UCID. Quant aux autres organisations politiques (*Urur*) ayant concouru aux élections locales de 2002, toutes ont disparu. En 2012, quinze proto-organisations s'inscrivent, dont 7 vont être retenues comme organisations politiques officielles autorisées à présenter des listes pour les Conseils locaux (5 organisations politiques et deux partis « sortants »). UDUB, rappelons-le, a entre-temps disparu, et parmi les nouvelles organisations politiques, seules Wadani et Haqsoor resteront dans l'histoire.

Dès l'annonce officielle des résultats, attribuant la victoire à Kulmiye, suivi de Wadani et de UCID, de violentes manifestations éclatent dans plusieurs villes du pays, principalement au nord d'Hargeisa, à Las 'anod (Sool), à Zeila (nouvelle région de Salal, anciennement Awdal), pour ne citer que les principaux foyers de contestation. L'organisation Haqsoor (*Xaqsoor*), bientôt rejointe par d'autres organisations, particulièrement Ummada, conteste les résultats des élections. Devant la contestation des résultats, la Commission électorale nationale indique que des données informatiques ont été perdues dans la nuit.³⁴ Les manifestations

³⁴ À Hargeisa, par exemple, l'annonce est faite d'un bug informatique pour 9 sites sur 25.

sont réprimées violemment et se soldent par plusieurs morts et des dizaines de blessés.³⁵ Immédiatement, des appels à l'apaisement sont lancés par les anciens, les leaders claniques et religieux et, fait notable, les dirigeants des partis politiques contestant les résultats.

Derrière Haqsoor, Hasan Isse Jama, ancien vice-président du SNM et premier vice-président du Somaliland de 1991 à 1993, est une personnalité respectée au-delà des lignes partisans et claniques. Sa ligne politique le démarquait des autres tendances de l'époque (et le distingue encore des trois partis au pouvoir). Cette ligne a consisté à donner la priorité absolue à l'élargissement de la vie politique somalilandaise au-delà des frontières du monde Isaaq ou de l'alliance politique Isaaq/Gadaboursi.³⁶ Les deux vice-présidents du parti Haqsoor sont Dhulbahante et Issa, ce qui rompt avec le classique duo Isaaq/Gadaboursi, Gadaboursi/Isaaq ou Isaaq/Isaaq. Parallèlement, Hasan Isse Jama prône la remise à l'agenda de certaines questions institutionnelles et politiques majeures qui, selon les partis traditionnels, seraient réglées.³⁷

Tout comme en 2002, à l'issue des élections de 2012, toutes les organisations politiques non-converties en partie disparaissent³⁸, ce qui s'explique notamment par des accords passés avec l'un des trois partis vainqueurs, souvent en échange de responsabilités d'encadrement³⁹ (hormis Haqsoor, qui bien qu'organisation est toujours présente sur la scène politique nationale⁴⁰).

À la suite de ces élections, les trois partis nationaux sont considérés par une partie de la population comme complices du vol des élections. Se pose dès lors de manière très pratique la question de ce tripartisme institutionnel, qui ferme le débat politique pour dix ans. Multipartisme effectif ou mise en place d'une oligarchie diluée dans les partis officiels ?

³⁵ Ces victimes ont laissé un véritable traumatisme au sein de la population du Somaliland. En effet, il faut garder à l'esprit que le Somaliland s'est construit sur la base d'une réelle adhésion populaire. Les uniformes ne sont pas craints au Somaliland, puisque c'est le peuple (et précisément les clans) qui a placé le soldat là où il est. Aussi cette répression si petite semble-t-elle, a une portée symbolique très forte et peut-être interprétée comme un éloignement entre le pouvoir et la population.

³⁶ L'intégration active, à des postes clé, des élites Gadaboursi dans la vie politique du Somaliland a permis de faire vivre la réconciliation entre ces deux communautés entre lesquelles la guerre des années 1980 avait été d'une intensité rare. Modèle de cette réconciliation, l'élection de Dahir Riyale en 2003. Cependant, si d'un point de vue symbolique cette intégration était nécessaire, elle a eu pour conséquence de reléguer d'autres clans non-Isaaq aux marges de la vie politique. Ces autres clans, en premier lieu Dhulbahante à l'est et Issa à l'ouest, outre le fait qu'ils seraient numériquement plus importants, ont un rôle stratégique de premier ordre dans la mesure où ils possèdent chacun un repli étatique au Puntland pour les premiers, à Djibouti pour les seconds. Aussi, négliger ces deux clans peut avoir des conséquences considérables sur le Somaliland, par la dialectique adhésion/opposition de ces populations au projet national.

³⁷ Si des manifestations ont eu lieu dans les grandes villes du pays, en dehors du nord d'Hargeisa où elles ont été particulièrement virulentes, c'est à Zeila et à Las 'anod, en dehors du territoire Isaaq, que les résultats ont été le plus contestés.

³⁸ Par exemple DALSAN passe un accord avec Kulmiye en mars 2013 définissant les conditions de son ralliement au parti présidentiel ; des cadres d'Ummada intègrent UCID en 2014.

³⁹ Ces disparitions et ces accords organisations/partis intervenant généralement plusieurs mois après les élections posent deux questions. D'une part la valeur du vote. On élit un candidat d'une liste d'un parti et celui-ci prend finalement une autre étiquette. D'autre part cela pose la question de la valeur ou du crédit apporté aux messages des organisations et partis politiques. C'est-à-dire que le vote se dirige sur un homme d'un clan, camouflé par un programme politique et un parti. On peut imaginer des accords préalables entre des organisations données gagnantes et d'autres données perdantes au niveau national, mais gagnantes dans des régions acquises à l'opposition. Finalement on peut se demander si cette pratique ne nuit pas à la fois au système de partis et au système clanique, ce dernier trouvant par là un doublon dans ses mécanismes de représentation.

⁴⁰ À l'exception de quelques-uns de ses membres, débauchés à titre individuel, généralement vers Kulimye.

Quant aux migrations inter-partisanes croissantes ces trois dernières années, elles mettent à jour les défauts du jeu institutionnel et rappellent que la construction du champ politique, ici comme ailleurs, demeure un processus inachevé.

Les limites institutionnelles et politiques du régime somalilandais

Un premier défi concerne le renouvellement des représentants claniques réunis au sein de la *Guurti*. La *Guurti* est en théorie l'élément qui garantit l'hybridité du système politique Somalilandais. Il est vrai que les décisions de la *Guurti* sont généralement prises en dernier lieu et dans le souci de garantir la stabilité du pays. Elle prend ainsi en compte l'équilibre des intérêts et agit comme une Chambre garantissant la validité des institutions politiques. Cependant, si la légitimité de la Chambre au niveau national n'est pas remise en cause, la légitimité aux yeux de leurs clans respectifs d'un certain nombre de ses membres est entamée par la question ouverte de leur renouvellement. En effet, depuis leur élection/sélection au terme de la dernière grande conférence nationale en 1997, les membres de la *Guurti* n'ont jamais été officiellement renouvelés. Pire, la question du mode de renouvellement des membres de la *Guurti* n'a pas encore réglé. Comme le souligne Ibrahim Hashi Elmi (2009) les membres de la *Guurti* semblent avoir scellé leur destin à l'usage (coutume). Depuis 2006, leur mandat a maintes fois été renouvelé. En 2013, le mandat des Anciens a été repoussé à 2017, soit deux décennies sans renouvellement – pour les membres encore vivants ou y siégeant encore. Les Anciens décédés ont parfois été remplacés par leur fils, ou, dans un seul cas, par la femme du défunt.⁴¹ Aussi peut-on avancer l'hypothèse que l'hybridité du système n'est plus assurée par la *Guurti* pour l'instant, dans la mesure où ses membres ne sont plus nécessairement représentatifs des intérêts du clan.

Suite aux élections locales et nationales qui se sont tenues depuis 2002, certaines limites relatives au tripartisme sont également apparues. La question se pose tout d'abord du devenir des élus locaux issus des listes d'organisations politiques non-victorieuses au niveau national. La participation au niveau national ne semble plus garantie pour ces représentants pourtant légitimés par le vote au niveau local, dans la mesure où il leur est impossible de participer aux élections législatives et présidentielles.

Le tripartisme et le décalage entre les échéances électorales (élections locales d'un côté et élection législative de l'autre) soulèvent également la question non seulement de la légitimité, mais aussi du devenir des députés qui siègent à la Chambre mais dont le parti ne serait plus reconduit comme l'un des trois vainqueurs des élections locales. Ceux-ci, comme on a pu le constater, peuvent choisir de se retirer de la vie politique, de se maintenir comme indépendant, ou de changer d'affiliation partisane. Ce dernier point soulève la question de la transhumance partisane accrue découlant de ce système politique. Ce fut par exemple le cas après la disparition de UDUB, puisque près de la moitié des élus à l'Assemblée des représentants perdaient ainsi le parti via lequel ils avaient obtenu leur siège. Outre ce cas extrême lié aux élections, notons le dynamisme constant de la circulation des élites au sein des partis depuis les élections de 2012, conduisant à des crises parlementaires régulières (le président de la Chambre des représentants, Abdulrahman 'Irro, en a offert une illustration originale⁴²).

⁴¹ Une innovation au sein d'une institution traditionnelle somalilandaise, exception notable réalisée pour les besoins du clan en question et après consultation du clan et de son sultan

⁴² Issu du parti historique UCID, il a créé pour les élections locales de 2012 son organisation Wadani dont il a pris la présidence, qui devient l'un des trois partis nationaux. Ce changement de parti n'a pas entraîné son remplacement à l'Assemblée nationale, poste obtenu alors dans une tractation entre partis (UCID ayant toujours été minoritaire à l'Assemblée).

L'absence de positionnement idéologique dans la vie politique somalilandaise et dans les discours de ses représentants est également frappante. Si la vie de la cité est très animée, il est en revanche difficile de distinguer, selon des lignes idéologiques « classiques », les positionnements des partis et des personnalités – un flou accentué encore une fois par l'extraordinaire transhumance partisane depuis les élections locales de 2012.

Par ailleurs, l'enjeu des élections locales devenant une véritable question de survie pour les partis, la tentation de tricherie et de collusion est très élevée.⁴³ Aussi, depuis les élections locales de 2012, un certain nombre d'observateurs locaux dénoncent une forme de complicité des partis vainqueurs. Suite aux accusations de fraude lors de ces élections, nombreux sont également les électeurs qui s'interrogent sur la présence d'une réelle opposition au parti présidentiel par les deux autres partis, tous associés pour gagner les élections locales de 2012.

La logique oligarchique ainsi dénoncée fait face à des critiques de plus en plus acerbes depuis des secondes élections locales en 2012. Les contradictions du système sont apparues au grand jour avec pour conséquence principale une crise institutionnelle profonde, une crise de confiance envers les élites politiques de la part des citoyens et un affolement du système qui se traduit par une circulation accrue des élites politiques entre les différents partis. C'est dans ce contexte de crise que les élections de 2015 ont récemment été repoussées.

3. Les enjeux des élections de 2015

Crise de légitimité du président sortant

Ahmed Mohamed Silanyo sort de 5 ans de présidence avec un bilan mitigé. Ayant remporté les élections de 2010 avec 49,59 % des voix, il prend toutefois ses fonctions dans un contexte plutôt favorable. Ses électeurs marquent un franc enthousiasme, et l'autre moitié du Somaliland est, dans l'ensemble, dans une position d'attente plutôt que d'hostilité. Les premiers mois de son mandat vont être marqués par des actions fortes. Il entame une réforme des finances publiques par l'intermédiaire de son (éphémère) ministre des Finances Mohamed Hashi Elmi, dont la décision la plus marquante est la redistribution des taxes douanières collectées à Berbera (port) et Kalabaydh (route vers l'Éthiopie), jusqu'alors reversées à la présidence, vers la réalisation d'infrastructures et de grands plans. Il entame la réfection de la route principale d'Hargeisa (utilisée aussi bien par les citoyens que par les poids lourds faisant la jonction entre Berbera et l'Éthiopie). Il lance un grand programme de nettoyage populaire des villes qui, s'il peut rappeler l'administration de Siyad Barre, est devenu une nécessité. Dans les mois qui suivent son arrivée, le second pont d'Hargeisa⁴⁴, dont la construction était suspendue depuis plusieurs années, est inauguré. Son gouvernement est réduit en nombre et principalement formé de technocrates issus de la diaspora. Cette professionnalisation des ministres semble alors recevoir une bonne

⁴³ Les deux élections locales (2002 puis 2012) ont en effet montré que les organisations politiques ont une espérance vie très réduite entre deux élections locales.

⁴⁴ Les besoins en termes d'infrastructures sont encore très forts au Somaliland. Il ne faut pas oublier que les deux principales villes du pays, Hargeisa et Burco ont été totalement rasées en 1988. Les reconstructions des années 1990 se sont concentrées sur les bâtiments et infrastructures publics indispensables et les propriétés privées. Le « corridor de Berbera » financé par l'Union européenne au début des années 2000 s'est achevé en 2014 en atteignant la frontière éthiopienne. À Hargeisa, la capitale, un certain nombre de rues parallèles ont été goudronnées sous l'action collective et privée des résidents des quartiers concernés.

appréciation populaire. Le salaire des fonctionnaires et des élus est également augmenté, mesure à l'origine populaire étant donné leur niveau particulièrement bas.⁴⁵

Mais rapidement, l'action gouvernementale se paralyse. L'enthousiasme populaire décroît. Les premières accusations de préférences claniques (accusation toutefois classique dans le monde somali) et de corruption apparaissent. L'augmentation relative des décisions prises par décret suscite de nouvelles critiques quant aux méthodes de gouvernement du président.

Ce dernier va cristalliser les critiques suite à sa participation, sans débat public préalable, aux nombreux pourparlers entre le Somaliland et la Somalie faisant suite à la Conférence de Londres de février 2012. La participation du Somaliland à cette conférence avait été longuement débattue au sein des instances démocratiques somalilandaises et avait conduit à la tenue d'un vote au sein des deux Chambres pour décider de la composition de la délégation devant s'y rendre : le président, mais également des membres du Parlement et des partis d'opposition. Si cette démarche représente une belle illustration des pratiques démocratiques bien vivante du Somaliland, paradoxalement l'issue des discussions a fermé le débat démocratique concernant les relations avec la Somalie (voir note n° 8, p. 12). En effet, le premier amendement voté à l'issue de ces débats autorise tout simplement le gouvernement à décider seul de sa participation à ce type de réunion, d'un enjeu colossal pour le devenir national. Qui décide en effet, et sur quelles bases, des points touchant à la souveraineté du pays dans ces réunions ? S'agit simplement de ne pas parler d'une réunification ou d'une fédération ? Qui décide que l'engagement, par exemple, pour la création d'une agence conjointe de gestion de l'espace aérien⁴⁶ n'est pas un sujet touchant à la souveraineté nationale ?

En raison de cette fermeture du débat national, les rumeurs selon lesquelles le Président serait sur le point de signer des traités posant les bases d'une fédération avec les autorités de Mogadiscio vont bon train. Cette suspicion populaire trouve son origine dans des rumeurs du même ordre remontant au ralliement légèrement tardif de Silanyo au SNM (en 1982) et de suspicions ayant alors pesé sur son allégeance. Plus récemment, la presse somalilandaise s'est fait l'écho de telles rumeurs, relayant la crainte que le report des élections ne se justifie que par la volonté du président de faire correspondre l'échéance électorale avec celle de la Somalie voisine.

Après avoir promu la transparence, le Président sortant fait donc plusieurs pas en arrière. En matière de finances publiques, la présidence récupère les revenus des taxes d'exportation. Par ailleurs, il multiplie les prises de décision sans passer par le vote du Parlement et discute sans concertation nationale avec la Somalie.⁴⁷ L'argent, les tentations despotiques, les négociations secrètes avec le sud somalien, la réelle séparation des pouvoirs : autant de points qui ont altéré la confiance populaire et nourrissent les débats de l'opposition, qu'elle soit partisane ou informelle.

⁴⁵On peut rappeler que la plupart des fonctionnaires avaient pris leur fonction dans les années 1990 sur une base bénévole, et les salaires sont restés fondés sur les grilles de l'État très pauvre qu'était le Somaliland pendant les deux dernières décennies.

⁴⁶Comme décidé en janvier 2014 à Istanbul, lors des 5^{èmes} rencontres entre la Somalie et le Somaliland initiées en février 2012 à Londres.

⁴⁷ Voir note de bas de page n° 9

Alors que le gouvernement et le président restent sans réaction face aux inquiétudes populaires depuis le mi-mandat, l'approche des élections semble rendre le parti au pouvoir davantage sensible à l'opinion publique : remaniements ministériels (mars 2015), relances de certains projets de début de mandat, réactivation de promesses électorales, ou encore tentatives de rapprochement avec les contestataires hors systèmes (opposants politiques hors des trois partis nationaux, tels que le parti Haqsoor et le Forum).

Crise du régime hybride

Les évolutions politiques de ces dernières années laissent entrevoir le retour du vieil ennemi des gouvernements des Somali, à savoir le clanisme refoulé. En tirant trop le système vers sa composante institutionnelle, « à l'occidentale », les élites officielles de la politique somalilandaise frisent le basculement dans le clanisme prédateur, qui apparaît dès lors que les institutions ignorent le clan. Une frange de l'élite politique - jeunes ou *returnees* de la diaspora en « occident » - milite de manière sincère pour une meilleure gouvernance, et perçoit le passage d'une politique clanique et de concertation à une politique plus « occidentale » comme le sens de l'histoire et de la modernité. En effet, le système traditionnel est perçu comme ne pouvant laisser aucune chance au renforcement, notamment, des droits des femmes et des minorités. Certes, le statut de ces derniers groupes a connu des améliorations plus rapides sur la décennie 2000 qu'au cours de la précédente. Mais les influences traditionnelles demeurent bien ancrées.

Comme l'indique le non-renouvellement des membres de la *Guurti*, le clan a été enfermé dans cette prison dorée, mais sa présence permet encore de présenter le système institutionnel comme hybride. Pourtant, l'hybridité tient plus au mélange des mécanismes de décision (concertation et parlementarisme vs système présidentiel) et d'élection des représentants (collectif vs individuel) qu'à la question du clan, qui s'exprime sans doute mieux dans des institutions collectives si toutefois celles-ci lui laissent une place. En cela, les acteurs de la politique non-institutionnelle qui seront décrits plus bas, *guddi* comme acteur clanique, et *Madasha* comme acteur transversal, proposent sous deux formes différentes de rééquilibrer le système vers plus de concertation et de décision communautaire. Comme le précise Hassan Isse Jama, confiant sur le devenir du Somaliland, malgré la profonde crise actuelle, et malgré son opposition au chemin qu'a pris le système, la sagesse populaire somali prescrit ce mouvement de balancier par le proverbe suivant : « *In difficult times place your fortune and decision making into one man's rule. In times of peace, you need men to rule* ». ⁴⁸

Hasan Isse définit les Somali comme vivant dans un état de schizophrénie politique permanent : en permanence situés entre un effort sincère d'animer une vie politique partisane non-clanique et d'autre part la compétition clanique (qui peut être saine) et le calcul de positionnements relatifs à plusieurs échelles. Les élites politiques somalilandaises en sont la preuve, relayées par les médias et les interviews politiques qui ne mentionnent jamais les questions claniques (qui sont également des questions extrêmement sensibles à aborder publiquement, l'interviewer lui-même appartenant à un clan). Seul l'auditeur averti d'émissions politiques réalisées en somali par des Somali et pour des Somali peut saisir cette langue de bois et les façons dont le clan demeure en filigrane. Comme le souligne un observateur actif de la vie politique somalilandaise : « *La première question à se poser sur les invités de ces débats est « qui c'est ? ». Mais qui « c'est » ne signifie pas quel est son parcours, sa biographie, ni même son parti. L'unique acception de cette question est : 'quel est son clan ?' ».*

⁴⁸ Entretien de l'auteure, mars 2015.

La crise politique se joint à la crise institutionnelle, le parti au pouvoir, Kulmiye, n'ayant pas tranché la question de son candidat aux présidentielles. Il est difficile à ce stade de réaliser un exercice de prospective aboutissant à la mise en place de *scenarii* précis. En mars 2015, à quelques jours d'intervalle, les deux partis d'opposition s'accordent avec Kulmiye pour le report des élections puis s'engagent auprès du *Madasha* à former un gouvernement d'Union nationale au 26 juin 2015 si les élections n'ont pas eu lieu.

À l'exception de la première élection présidentielle au suffrage universel direct de 2003, qui s'est tenue selon les délais prévus, tous les mandats présidentiels ont été prolongés, y compris le premier mandat d'Egal rallongé de deux ans pour des raisons de sécurité et d'inachèvement de sa mission principale : la rédaction de la Constitution provisoire. Les dernières élections présidentielles devaient se tenir en 2008. Elles sont prolongées⁴⁹ deux fois en raison de retards dans l'enregistrement des électeurs et se tiennent finalement en juin 2010 alors même que le recensement n'est pas terminé. C'est à nouveau le cas pour les élections à l'origine prévues le 26 juin 2015 et dont il est maintenant établi qu'elles n'auront pas lieu à cette date. L'épineuse question de l'enregistrement des électeurs est à nouveau au cœur du sujet. Début mai 2015, le président de la *Guurti*, Saleebaan Gaal, annonce que le prolongement du mandat de Silanyo sera décidé très prochainement à la *Guurti*. Le scénario de 2008 semble se reproduire, dans une situation bien plus dramatique de crise de confiance populaire. Ce faisant, la *Guurti* porte un coup supplémentaire à sa représentativité et sa légitimité. La proximité clanique du président de cette chambre et du président de la République n'arrange rien, aux yeux de la population, et ravive les accusations répétées de clanisme prédateur.

Face à la dégradation de la vie politique depuis 2012 et à la faiblesse des réponses apportées par les trois partis au pouvoir jusqu'en 2022, de nombreux acteurs de la « société civile » s'organisent pour porter au grand jour les dysfonctionnements du système et les évolutions institutionnelles à apporter. Les polémiques interminables concernent la double polarisation somalilandaise, à la fois serrure et clé de la Constitution de 2001. Face au sentiment qu'une oligarchie a pris en otage le miracle somalilandais, un certain nombre d'acteurs issus des élites historiques du pays et de la population mettent en place des contre-pouvoirs. C'est le cas du groupe du *Madasha* (Forum), qui s'est constitué à l'extérieur de la politique officielle, mais qui s'est érigé en deux ans en acteur incontournable de celle-ci.

Le Madasha Wadatashiga iyo Toosinta Qaranka Somaliland : Le SNM au secours de la nation ?

Le Forum, au départ peu médiatisé⁵⁰, devient rapidement un catalyseur du mécontentement général envers la classe politique et les trois partis au pouvoir. Pour le gouvernement, il devient à la fois bête noire et objet de fascination. En effet, le gouvernement dépêche régulièrement des émissaires auprès des responsables de ce Forum afin d'en saisir le niveau de tension (mais aussi parfois des Conseils) et leur propose des postes au gouvernement afin de le faire taire ou, à défaut, diviser cette opposition agissant en dehors des institutions de l'État. Devant le risque de voir l'échéance de l'élection présidentielle indéfiniment repoussée,

⁴⁹Décision entérinée par le vote de la *Guurti* qui avait obtenu quelques mois auparavant le report de son renouvellement.

⁵⁰Voir à ce sujet le rapport de l'ISS sur la presse au Somaliland, *Think Again : Somaliland and the trouble with the free Press*, qui souligne autant les atteintes politiques à la liberté de la presse que l'achat des articles qui laisse peu de chance aux acteurs sans moyens financiers d'apparaître dans le débat public. <http://www.issafrica.org/iss-today/think-again-somaliland-and-the-trouble-with-a-free-press>, consulté le 9/04/2015.

Le Forum parvient en mars 2015 à un accord avec les partis d'opposition, puisque c'est de lui qu'émane la proposition de former un gouvernement d'Union nationale au lendemain de la date prévue la fin du mandat d'Ahmed Silanyo, soit le 26 juin 2015.

Face au constat que la décennie qui vient de s'écouler n'a pas abouti à des transformations majeures du système, le *Madasha* propose dès 2012 la tenue d'un forum national de discussion autour de quatorze points identifiés comme fondamentaux. C'est selon le Forum à partir de ces points que peut s'opérer un renouvellement de l'action politique au Somaliland et l'avènement d'une ère nouvelle par la concertation. Certains de ces points font directement référence à l'échec des élections de 2012 (rétablissement de la confiance populaire, révision des institutions gouvernementales comme la commission nationale électorale, question de la résurgence d'un clanisme prédateur). D'autres proposaient d'aborder les grandes problématiques de la démocratie et du développement au Somaliland (notamment en proposant une concertation systématique avant les pourparlers avec la Somalie, une révision de la politique étrangère de voisinage, la tutelle présidentielle sur les agences des routes, du port et des taxes douanières, la question du chômage des jeunes et de l'émigration clandestines, la formation professionnelle de la presse).

Alors que ce groupe n'a aucun statut officiel, les quatorze points dont il propose de débattre en priorité semblent plus proches des aspirations concrètes des Somalilandais. Sa stratégie et ses appels répétés à la concertation rappellent le mode de fonctionnement des grandes conférences de réconciliation et de construction nationale des années 1990. Il propose en cela, par sa simple existence, de rétablir un équilibre dans l'hybridité⁵¹ du régime. À travers la mise en place de ce Forum, c'est justement une forme de paresse intellectuelle des élites politiques qui est dénoncée ainsi que leur enfermement dans des considérations trop éloignées des urgences nationales. Surtout, le succès du *Madasha* tient avant tout à la personnalité de ses fondateurs. Assez peu contestés, les membres du *Madasha* jouissent du prestige dû aux anciens rebelles qui ont eu la sagesse de laisser le pouvoir à une administration civile et qui sont tous reconnus pour une forme d'intégrité morale. Le Forum est ainsi devenu un acteur incontournable du jeu politique somalilandais. Son discours ne relève pas d'une conquête du pouvoir, mais davantage d'un appel adressé aux dirigeants. En ambitionnant de prendre les rênes d'un gouvernement d'Union nationale dans un avenir proche, ce conseil d'ancien pourrait devenir un acteur central de la vie politique du pays, ce que sont déjà à titre individuel la plupart de ses membres.

Parmi ces derniers, on trouve Mohamed Hashi Elmi, membre fondateur du SNM (groupe de Londres). Après l'indépendance du Somaliland, il revient en politique, notamment par la création d'une organisation politique (Qaran) hors période d'enregistrement des organisations en 2007. Avec d'autres il sera incarcéré en raison de la création de ce parti « illégal ». Après l'élection de Silanyo, il revient en tant qu'éphémère ministre des finances, de 2010 à 2012. En proposant l'autonomisation de la collecte des taxes transitant jusqu'alors par la présidence, il initie une transformation majeure et populaire du système. Il est écarté en 2012, départ qui met fin à son projet : les taxes ne seront finalement pas autonomisées. Il est aujourd'hui un farouche opposant à la politique de Silanyo.

⁵¹Hybridité étant compris ici non comme un mélange clan/institutions mais comme une opposition entre deux modes de prise de décision et d'élection des représentants tel que décrit plus haut. La question du clan comme acteur politique est selon moi autre, car dans les deux modes de prise de décision, elle peut être assumée et présentée comme un élément déterminant ou au contraire camouflée et devenir prédatrice.

Aux côtés du président du Forum, Hasan Guure, on retrouve également Hassan Isse Jama, revenu dans la vie politique après vingt ans d'absence. Hassan Isse Jama est membre fondateur du SNM (groupe de Londres), ancien avocat et journaliste à la BBC. Il est également le fondateur, en 2012, de l'organisation politique Haqsoor, et l'un des principaux dénonciateurs des fraudes lors des élections des Conseils locaux en 2012. C'est en effet dans les quartiers où son parti était donné gagnant que les résultats ont été effacés des ordinateurs. Entre le passage du pouvoir aux civils et la fondation de son organisation politique, Hassan Isse Jama est resté influent et actif, notamment en conservant un rôle de commentateur éclairé de la vie politique somalilandaise.

Les Guddi⁵² (comités claniques citoyens) : Des initiatives politiques populaires croissantes

On s'intéressera ici à l'émergence de *Guddi* claniques, apparus ces dernières années plus particulièrement au sein de certains clans, notamment Isaaq, et dans des objectifs initiaux de développement local ou de protection des intérêts du clan. Que ces structures soient officielles (enregistrées) ou non, cela importe peu tant qu'elles sont légitimes aux yeux du clan (comme individu politique, soit représentative aux yeux d'une majorité de membres du clan, quels que soient les mécanismes de nomination, qui peuvent différer selon les clans). Avec défaut de légitimité des membres de la *Guurti*⁵³, ces nouveaux *Guddi* prennent le double rôle de *lobbies* claniques et de comités citoyens. Ils réactivent l'esprit d'intérêt collectif qui a dominé la reconstruction matérielle du pays dans les années 1990.

Prenons ici l'exemple du *Guddi* du clan 'arab des Isaaq. À la suite d'une grande conférence du clan 'arab tenue à Baligubadle au Somaliland en juin 2014, est établi le *Guddi* (comité) de développement du clan 'arab. Celui-ci est initialement conçu comme une organisation de développement compétente sur l'ensemble du territoire clanique, qu'il soit situé ou non au Somaliland. Ce comité naît du constat d'un sous-développement du territoire du clan relativement à d'autres territoires claniques. L'orientation première des activités du comité doit ainsi consister à rechercher des financements pour le développement d'activités rémunératrices et la construction (en autogestion) d'infrastructures permettant la connexion de ce territoire situé dans l'arrière-pays d'Hargeisa de part et d'autre de la frontière éthiopienne (donc excentré par rapport aux principaux axes de développements du pays qui longent la route Wajaale-Berbera⁵⁴). Entre juin et novembre 2014, son organisation interne est progressivement définie. À la tête du *Guddi* se trouve un président qui coordonne l'activité des vingt-quatre membres (correspondant aux vingt-quatre sous-clans). Chaque membre a en charge un domaine particulier (finances, planification, etc.).

Il est rapidement apparu aux membres du *Guddi* que les dysfonctionnements de l'administration et l'absence de vision politique nationale en termes de développement des territoires situés au Somaliland constituaient les principaux freins à leurs actions. Aussi les actions les plus urgentes sont mises en œuvre à partir de novembre 2014 et concernent la participation aux négociations afin de mettre fin à un conflit avec un clan voisin sur une partie du territoire, ou encore quelques actions d'intérêt public dans les quartiers 'arab

⁵² Le terme *Guddi* peut être traduit par « comité » ou « commission ». C'est par exemple le terme usité pour la Commission électorale nationale. Ce terme désigne également les différents comités claniques de développement, et c'est dans ce sens qu'il est utilisé ici.

⁵³ Qui remplit bien son rôle de Chambre haute et de conseillers pour l'État, mais moins en tant que défenseurs des intérêts des clans censés y être représentés.

⁵⁴ Le projet de construction d'une route connectant l'Éthiopie et le Somaliland via le territoire du clan, offrant son désenclavement économique a par ailleurs précédé dans le temps la formation du *Guddi*.

de la capitale, notamment la constructions de places de marché (l'activité commerciale étant extrêmement centralisée à Hargeisa). Mais l'action qui a mobilisé l'ensemble des membres du *Guddi* et qui d'une certaine manière symbolise l'action politique menée par ces comités citoyens à base clanique concerne la corruption foncière.

Les grandes propriétés privées ont obligation de céder à l'État un certain pourcentage de leur terrain afin d'y installer des activités d'intérêt publique. Les mairies des communes sont chargées de la réquisition et de la redistribution des terrains ainsi nationalisés auprès des ministères concernés (Jeunesse et Sports, Éducation, Santé etc.). Le Ministère est ensuite chargé de la mise en place des activités publiques (centre de santé, école, terrains de sport par exemple).

Le terrain d'un grand propriétaire du clan 'arab a été soumis à cette réquisition. Le terrain en question est attribué au ministère des Sports qui choisit d'y construire des infrastructures sportives. Après plusieurs années d'inaction publique, le clan entreprend, à sa charge et via le *Guddi*, l'aménagement d'un terrain de football. Avant la fin des travaux, une entreprise (dont le propriétaire est un député, de clan 'arab, sur le territoire duquel se trouve le terrain⁵⁵) fait valoir son droit sur ce terrain, produisant l'acte de vente de la Mairie. Le *Guddi*, après avoir entendu les différents acteurs et collecté les preuves nécessaires, et non sans débat important en son sein, dû au fait que le propriétaire privé est un membre du clan, fait le choix de dénoncer le procédé et de récupérer le terrain. La pression effectuée sur le gouvernement local et le ministère concerné passe de manière inéluctable par une action de lutte contre la corruption (dont est issu l'acte de vente en question). Deux types d'action sont menés parallèlement. D'une part une forme d'action collective sous forme de rendez-vous surprise : chaque jour jusqu'à obtention d'une réponse et d'un début de processus de résolution du problème, une vingtaine de membres du clan attendent le responsable pertinent devant son bureau les ministères et les administrations concernées. D'autre part, une forme d'action plus traditionnelle de pourparlers et de négociations est mise en place. Cette action aboutit à l'obtention d'une lettre officielle du ministère de la Jeunesse et des Sports déclarant l'invalidité de la vente au propriétaire privé et l'obligation de restitution du terrain à sa destination publique originelle.

Un autre exemple de *Guddi* clanique à l'usage de la collectivité est celui du *Guddi* Issa Mussa de sa contestation dans l'affaire du port de Berbera. Devant le risque de voir passer par décret la signature d'un accord avec le groupe français Bolloré en urgence avant les élections, le *Guddi* des Issa Musa, dont Berbera est au cœur du territoire, s'est organisé courant mars 2015 afin que ce sujet soit au cœur de l'actualité médiatique. En effet, les habitants de Berbera ont un certain nombre de revendications concernant les salaires et conditions d'emploi de personnels locaux et craignent qu'une signature expresse, sans passage au Parlement et à proximité des élections présidentielles, ne relègue ces questions au second plan, laissant la place à des travailleurs internationaux ou éthiopiens. Aussi le *Guddi* a-t-il travaillé à un argumentaire détaillé permettant à la population de ne pas accepter sans réagir une signature qui ne passerait pas par un vote au Parlement. Ce dernier est obligatoire selon la loi dans le cadre de la signature d'un contrat entre l'État et une entreprise étrangère.

⁵⁵Cet élément a été décisif dans la légitimation des actions suivantes, et a permis d'assurer à la fois au sein du clan et à l'extérieur le caractère positif de l'utilisation du clan comme lobby : le but étant de faire coïncider l'action publique et le développement du territoire clanique. Cette première action d'importance a suscité de vifs débats au sein du *Guddi* et du clan dans la mesure où l'action visait un membre du clan. Les personnes qui ont entamé l'action ont justifié ce qui pouvait apparaître comme une mésentente au sein du clan par le caractère extrêmement rassurant pour les autres clans et la garantie de probité que cette action allait offrir au *Guddi*.

Ces exemples révèlent le dynamisme et l'efficacité des actions initiées par la population au niveau local, à partir de logiques claniques : les clans s'organisent, pour combler localement les lacunes de l'action publique. Comme l'illustrent ces deux exemples, l'attachement à l'action clanique en politique n'est pas contradictoire avec le respect des institutions et des lois nationales. Le clan est ici l'instrument de contrôle de l'action de ces institutions, tels des comités citoyens. Ces deux exemples ne sont pas isolés, les *Guddis* de développement existent à plusieurs échelles claniques. Ce qui est original c'est leur récente prise en main de la chose publique et, après un certain nombre de succès dans leurs actions, le développement récent des liens entre les *Guddi* de différents clans. Si les *Guddi* claniques et d'intérêt public issus de différents clans se mettent en réseau, on peut imaginer des actions claniques « positives » à une échelle régionale voire nationale.

Rien ne pourrait empêcher l'éventualité d'une dérive de ces formations (ce qui pour l'instant n'est pas le cas). Mais ces groupes spontanés ont un fondement démocratique plus solide que la *Guurti*, dans la mesure où ils sont issus de l'élection de leurs représentants et de leur membre par l'ensemble des membres (masculins, il faut le souligner) du clan. Au vu de la déviation observée du rôle premier de la *Guurti*, on peut se poser la question de la reprise en main dans un avenir proche de la chose politique clanique par les *Guddi*.

Ces deux exemples de politique informelle montrent qu'à la tentation oligarchique menant le système aux marges de la démocratie, des réponses émergent d'une société dans laquelle existe un fort sentiment de responsabilité quant à la destinée nationale. Si les mécanismes institutionnels ne fonctionnent pas pour bloquer une dérive autoritaire, les mécanismes culturels en revanche possèdent les ressorts d'une réponse politique.

CONCLUSION : TRANSFORMER UN MODÈLE POLITIQUE ?

Doit-on céder à la tentation de conclure de cette analyse que la partie émergée de la vie politique somalilandaise est totalement creuse et factice ? Comment classer des mouvements politiques, ou même des idées difficiles à isoler, à définir ? L'électeur somalilandais n'aurait-il comme unique déterminant de son vote le clan, comme le voudrait la caricature ? Et comme unique alternative à l'apparent vide idéologique et au vote clanique, à l'image du sud somalien, un repli vers « l'islamisme radical » d'Al Shebaab ?

La crise actuelle trouve ses causes dans :

- le refoulement du clan comme acteur politique incontournable
- l'amnésie de la classe politique en place quant aux racines hybrides des institutions

Ses symptômes sont :

- la perte de vision et l'égarement politiques
- la déconnexion entre les élites politiques et la base populaire
- les blocages répétés des institutions (gouvernement par décret, suspensions du Parlement)
- les circulations inter-partisanes

Les réponses sont à chercher dans la construction encore en cours des institutions somalilandaises, dans le dialogue constant et la recherche d'équilibre entre intérêts claniques et idéologies politiques « classiques » et dans les fondements de la culture somalilandaise qui mêle la tradition somali, la culture islamique, les cultures politiques importées des divers pays

d'accueil de la diaspora. Souplesse et adaptabilité définissent la culture somali, pragmatique et opportuniste, qui peut se traduire ainsi : trouver dans l'existant (même déplaisant), les solutions à son amélioration, et non dans le domaine des idées ou des idéaux qui retardent et déconnecte l'action. C'est en cela que les idéologies politiques européennes ne trouvent plus de prise dans un système qui se veut libéré de cette emprise post-coloniale (dans la mesure où il assume ses héritages dans une construction endogène).

Aussi ce ne sont pas les seules institutions somalilandaises qui sont en perpétuelle évolution. L'absence d'idéologie politique apparente au sein des partis ne doit pas laisser croire en une politique réduite à des stratégies individuelles et claniques, une politique de l'unique compétition. Tout d'abord, cela a été longuement abordé ici, le débat modernité politique/gestion traditionnelle des territoires et des populations est loin d'être fermé et propose un renouvellement constant de ses déclinaisons pratiques (juridiques et institutionnelles). Ensuite, il faudrait, dans une réflexion plus approfondie, replacer l'évolution du fait politique au Somaliland dans le contexte continental et mondial post-guerre froide et post-révolutions arabes. En effet, dans son évolution solitaire, le Somaliland a pu créer des débats dépassionnés autour des mêmes questions qui animent l'ensemble du monde africain et musulman. L'inscription de la Shariah comme source de la loi s'est réalisée d'une manière naturelle. S'étant de longue date démarqués de la politique de Siyad Barre, les Somalilandais n'ont pas connu de résurgence violente de l'islam politique, réponse à l'oppression des religieux dans la plupart des configurations actuelles. L'échec des modèles de partis post-coloniaux largement inspirés des lignes politiques issues du monde industrialisé, ce que ne sont pas ces pays. Dans un pays où l'emploi légal est principalement administratif ou tertiaire, où les groupes d'intérêts ne sont pas en premier lieu des catégories sociales mais claniques, où les formes de redistributions sociales autant que les formes économiques sont originales et issues de la culture pastorale et nomade, quelles pourraient être les déclinaisons concrètes d'un parti socialiste ou d'un parti libéral (même si les analyses des années 1970 ont trouvé dans la politique pastorale et somali des catégories abordables), à l'heure où ces lignes perdent de la force dans les États où elles sont nées. La recherche d'une troisième voix, entre les lignes partisans occidentales et la violence des mouvements d'opposition à celles-ci, définit les idéologies non encore émergées/lisibles au Somaliland.

Beaucoup d'incertitudes pèsent encore sur l'avenir proche du Somaliland. Après l'annonce faite par la *Guurti* de l'extension du mandat du président pour une période encore inconnue à l'heure de la rédaction de cette Note, tout peut arriver, de l'attentisme à la protestation. Mais au-delà des considérations de politique interne, c'est bien la géopolitique régionale et la récente guerre au Yémen qui pose une hypothèque sur la prospective électorale. En effet, depuis mars 2015, le Somaliland se situe à l'intersection du conflit somalien du sud et du Yémen pour lequel l'intervention saoudienne a précipité une guerre jusqu'alors latente. Le tracé des vols et des navires commerciaux, qui faisaient la jonction entre les rives nord et sud du golfe d'Aden et assuraient la vie économique du Somaliland (dont l'import-export est le poumon) a été modifié. Cette guerre et le spectre d'une jonction avec la guerre au sud risque de placer le Somaliland au milieu d'un corridor de la « guerre contre le terrorisme ». Une reconnaissance dans ces conditions (dans des objectifs d'utilisation du port, du sol et l'espace aérien), serait bien la pire reconnaissance souhaitable pour ce pays et on peut souhaiter que ces craintes ne soient que conjoncturelles.

Géraldine Pinauldt
Avril 2015

BIBLIOGRAPHIE

Abdilaahi Seid Omer, *The Status of Somaliland under international law*, Faculty of Law of Ethiopian Civil Service College, 1998.

Atlani-Duault Lætitia; *Au bonheur des autres : Anthropologie de l'aide humanitaire*. Société d'Ethnologie, Nanterre. 2005. 199p.

Bradbury, Mark, *Becoming Somaliland*, London, Progressio et James Currey, 2008

Ferguson, James; *The Anti-politics machine. "Development", Depoliticization and bureaucratic power in Lesotho*, University of Minnesota Press, 1994. 320p.

Fontrier, Marc, *L'État démantelé 1991-1991. Annales de Somalie*. Bibliothèque Peiresc, L'Harmattan, 2012, 568p.

Hoehne, Markus Virgil, Limits of Hybrid Political Orders : The Case of Somaliland. In *Journal of Eastern African Studies*, 7:2, 199-217. 2013.

Hoehne, Markus Virgil, *No Easy Way Out : Traditional Authorities in Somaliland and the Limits of Hybrid Political Orders*, DIIS Working Paper 2011:18. 33p.

Ibrahim Hashi Jama, *Somaliland electoral laws*, Somaliland Law series, Hargeisa 2009. 263p.

Lewis, Ioan M., *Blood and Bone, the call of kinship in Somali Society*. Red Sea Press, Lawrenceville, 1994

Lewis, Ioan M., *A Pastoral Democracy ; A study of Pastoralism and Politics among the Northern Somali of the Horn of Africa*. James Currey – IAI, Oxford, 3rd ed., 1999.

Nasir M. Ali, Building State Capacity in a Post-Conflict Situation : The Case of Somaliland, in *American International Journal of Contemporary Research*, Vol.4. No.1 ; January 2014, 14p.

Pijovic, Nikola, *To Be or Not to Be : Rethinking the Possible Repercussions of Somaliland's International Statehood Recognition*. In *African Studies Quarterly* | Volume 14, Issue 4 | September 2014.

Pinault, Géraldine, *L'Or vivant des Somali. Des frontières, des troupeaux et des hommes face à la mondialisation des normes*. Thèse de doctorat soutenue à l'Université Paris 8, Denis Diderot. 2014, 352p.

Renders, Marleen, *Consider Somaliland, State Building with traditional leaders and institutions*, Brill, 2012.

Renders, Marleen, Negotiating Statehood in a Hybrid political Order : the Case of Somaliland ; in Hagmann T. et Péclard D., *Negotiating Statehood : Dynamics of Power and Domination in Africa*, John Wiley and Sons, 2011. 256p.

Renders, Marleen, Appropriate 'governance-technology' ? - Somali clan elders and institutions in the making of the 'Republic of Somaliland', in *Afrika Spectrum* 42 (2007) 3 : pp439-459.

Roberts, Rebecca, *Challenging the Ideal ? Traditional Governance and the Modern State in Somaliland*, PhD Dissertation, Faculty of Social Science and Law, University of Bristol, 2009. 289p.

Roberts, Rebecca, The State, the clan and Resilience in Somaliland, in Gordon and Manyena *Community Resilience in Fragile Societies*

Wiren, Robert *Somaliland, pays en quarantaine*, Paris, Karthala, 2014

ANNEXE

LES PARTIS POLITIQUES SOMALILANDAIS DEPUIS 2012

UCID *Xisbiga Caddaalada iyo Daryeelka ee Somaliland (justice and welfare party).* ***L'éternel troisième***

L'éternel troisième parti national (arrivé troisième à chaque élection depuis 2002) se présente comme le plus moderne des partis car il réunit parmi ses cadres fondateurs des membres de la diaspora, particulièrement scandinaves, à commencer par Faysal Ali Warabee sont fondateur, acteur de la vie politique somalilandaise depuis les années 1990. UCID se réclame une parenté avec les partis sociaux-démocrates d'Europe du nord et semble avoir établi des liens avec les réseaux socialistes internationaux. Il insiste sur son engagement auprès des femmes, des jeunes et des minorités. Le parti a été rejoint en 2013 par l'ancien DG de la Citybank pour l'Afrique orientale Jamal Ali Husein, devenu le candidat du parti pour la présidence. Cette candidature a fait perdre en crédibilité le parti auprès de ses anciens partisans qui suivaient autant la politique du parti que la personne de Faysal. Les grands principes de son programme sont les suivants : Faire du Somaliland un Etat providence moderne et démocratique qui rapproche la politique du peuple ; de renforcer les droits de l'homme ; de rendre le gouvernement plus responsable, transparent et accountable, tout cela dans un engagement envers l'Islam et le socialisme éthique.

« All these rights are wisely incorporated in Islam which is the guiding principle and system of beliefs of the Somaliland society, both in terms of intellectual and spiritual. The Somaliland population is 100 % muslim ».

Parmi les partis politiques, UCID est le seul que l'on pourrait classer dans une grille d'analyse plus classique des partis. Il assume l'influence exogène de ses idées, et c'est d'ailleurs le seul parti dont le programme en ligne est disponible uniquement en anglais (les programmes mis en ligne par les autres partis étant disponibles uniquement en somali).

WADANI, *la Nation* ***Le nouveau venu***

Le président et fondateur de Wadani est Abdulrahman Iro, chairman de la chambre des représentants et ancien membre d'UCID. Son changement de parti alors qu'il occupe une position parlementaire essentielle a été à l'origine d'un certain nombre de débats sur les institutions somalilandaises qui n'ont pas trouvé de solution

Wadani fonde son programme sur la consultation et la collaboration notamment des politiques, des jeunes, des femmes et des anciens. Sa vision est l'achèvement d'une nation indépendante, un peuple libéré de l'ignorance, de la pauvreté et du clanisme qui divise.

Construire la nation par un procédé démocratique, selon les principes de la religion musulmane, et les principes de la culture dont nous sommes issus. Construire une nation unie selon des principes de justice et d'égalité.

KULMIYE, *Xisbiga Midnimada iyo Horumarinta Somaliland (Peace and development Party - Unity)* ***L'opposant historique devenu parti présidentiel***

Ayant perdu les premières élections présidentielles au suffrage universel direct de 2003 à 82 voix près, le parti a capitalisé sur la sagesse avec laquelle il a contesté ces résultats (en passant par la Cour Suprême et acceptant son verdict), et finalement assez peu sur le passé de son leader d'alors, Ahmed Mohamed Mohamud Silanyo à la tête du SNM. Le parti n'a actuellement pas encore de candidat officiel pour les élections de 2015, une lutte interne livrant principalement entre le chairman du parti, Musse Bihi Abdi, et Silanyo. Il faut noter que Kulmiye est observateur, depuis 2012, du Réseau Libéral Africain. Malgré cette affiliation et comme l'écrit Wiren (2014, p. 54) « Dans l'ensemble, les objectifs d'Ahmed Mahamed Silanyo n'étaient pas tellement différents de ceux des autres candidats ». De fait, le respect de la liberté de marché est inscrit au préambule de la Constitution, et fait donc partie des grands principes de l'État.